

# VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales  
de Volmerange-les-Mines*

*N°16 / juin 2015*



---

## **Le collège de Volmerange les Mines ne fermera pas ses portes à la rentrée 2016**

Nouvelle rassurante pour notre collège. Maurice Lorentz, Maire de Volmerange les Mines et Valérie Cardet, Adjointe au Maire, en charge des écoles, ont rencontré le Président du Conseil Départemental de la Moselle le lundi 1<sup>er</sup> juin à Metz. Ils confirment avoir reçu toutes assurances de Monsieur le Président concernant le maintien du collège Jean Marie Pelt de Volmerange les Mines à la rentrée 2016.

---

## **Participation citoyenne**

Le dispositif sécurité « Participation Citoyenne » va être bientôt opérationnel. La réunion publique du 30 mai dernier a permis de « recruter » sept personnes volontaires. Ces référents de sécurité seront à l'écoute des habitants de leurs quartiers et feront part des démarches à domicile et des éventuels problèmes rencontrés par les résidents. Le protocole qui se fait en partenariat entre le préfet, le maire et la gendarmerie va être signé prochainement. Une signalétique particulière serait alors mise en place, sous forme de panneaux aux entrées de ville.

---

## **Mise aux normes du Jardin du Souvenir**

Le Jardin du Souvenir est obligatoire dans les cimetières des communes de plus de 2000 habitants. Il est destiné à la dispersion des cendres et soumis au devoir de mémoire des défunts. Il se compose en outre d'un puisard et de galets en marbre blanc. Les cendres sont dispersées sur les rocailles et s'infiltrent dans les interstices grâce à de l'eau.

Notre cimetière est actuellement équipé d'un Jardin du Souvenir sans puisard et donc pas aux normes actuelles. Les travaux seront réalisés dans la semaine du 29 juin au 5 juillet. Une stèle du souvenir va également être installée, permettant de graver les épitaphes des défunts dont les cendres ont été dispersées.

---

## **Travaux d'exploitation dans les résineux du Hetschenberg**

La prochaine coupe d'éclaircie des parcelles de résineux du Hetschenberg aurait dû avoir lieu en 2017. Cependant une forte attaque parasitaire a eu lieu courant 2014 dans les épicéas. Ceux-ci, peu visibles de la route ont séché sur pied. Dans l'urgence de la situation et afin de limiter la propagation du parasite, mais aussi de commercialiser le bois rapidement avant qu'il ne se déprécie, la coupe prévue en 2017 vient d'être réalisée. Dès 2016, un reboisement sera proposé dans les trouées générées par cette coupe.

---

## **Vie citoyenne**

Chacun est tenu d'entretenir son terrain afin d'éviter toute nuisance pour ses voisins.

Les haies et arbres en bordure de voie publique ne doivent pas dépasser sur le trottoir.

Chacun est tenu d'enlever les mauvaises herbes devant sa maison.

Les horaires concernant les travaux de jardinage et de bricolage ont changé. Les plages horaires ont été élargies afin de permettre de réaliser ces travaux :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h et de 13h00 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h.

---

## **Remerciements**

La municipalité et la Communauté de Communes de Cattenom et Environs remercient les agents municipaux, les bénévoles des associations locales et tous les Volmerangeois qui, tous, à des degrés divers, se sont pleinement investis pour que la journée du 31 mai soit une réussite. Cette participation enthousiaste a contribué à faire de cet événement « A la recherche de Bilbio » un temps de rencontre festif, culturel et intergénérationnel.

---

## **Exposition de photos « Volmerange d'antan »**

Vous étiez majorettes, infirmiers, brancardiers, musiciens, pompiers, âmes vaillantes, scouts, amis du jardin... venez-vous voir !

Une exposition de photos de la vie de notre village des années 1955 à 1970 se tiendra au Mille Club du dimanche 12 juillet au mardi 14 juillet 2015 de 10h à 18h. Sainte Barbe, cavalcades, soirées familiales, réunion de classes, communions, processions... vous donnent rendez-vous au travers de ces photos.

---

## **Festivités du 14 juillet**

Les festivités débiteront le lundi 13 juillet 2015 à 20h00 avec le dépôt de gerbe au monument aux morts. La traditionnelle retraite aux flambeaux à 22h00 sera suivie à 23h00 par le feu d'artifice qui illuminera le ciel étoilé de Volmerange les Mines. Place au grand bal populaire animé par Thierry Animations à partir de 23h30 à la salle des fêtes.

Vous pourrez vous restaurer à la buvette où boissons, saucisses, frites...seront en vente. Différents stands pour petits et grands vous attendront dans la cour de l'école. La restauration et les stands seront assurés par l'association volmerangeoise Plein Est Vol Libre.

---

## **Informations diverses**

- La société Bormann procédera **au balayage des caniveaux le lundi 6 juillet** (sous toutes réserves).
- L'entreprise Créa Paysage doit intervenir, à partir du 29 juin, pour la taille des haies et certains massifs d'arbustes sur l'avenue de la Liberté, la rue d'Ottange et la rue de Molvange. A l'issue de cette intervention la commune et la CCCE valideront conjointement le travail effectué.



La mairie de Volmerange n'a pas ouvert au public mercredi 24 juin. En voilà les raisons.

# Volmerange les Mines et ses élus se battent pour la sauvegarde de la Commune et des Libertés Locales

MAIRIE FERMÉE



MERCREDI 24 JUIN

*La Commission des Lois de l'Assemblée Nationale a rendu son verdict et fait la sourde oreille aux revendications des élus de terrain pour revenir sur plusieurs dispositions clés qui pénalisent communes et territoires ruraux. Parmi ces mesures, la suppression de la minorité de blocage sur les plans locaux d'urbanisme votée par l'Assemblée elle-même il y a moins d'un an trahit la volonté d'en finir avec la responsabilité des 36 000 maires de France au profit de présidents d'EPCI et l'obsession de la concentration des pouvoirs.*

*A cela s'ajoute le retour de nouvelles compétences transférées d'autorité – et sans moyen – aux coopératives de communes sans l'accord des maires. On peut y ajouter le rétablissement d'un seuil de population à 20 000 habitants, irréaliste et arbitraire, sans l'aval des élus locaux et ce, malgré des dérogations possibles.*

*Face à cette absence d'écoute, les Maires ruraux poursuivent leur interpellation de la population et des parlementaires.*

*Toutefois, ils saluent le fait que la raison l'ait emporté sur le vote au scrutin direct des conseillers communautaires, les députés ayant renoncé à réintroduire cette règle. Cette première « victoire » renforce la détermination des élus ruraux qui seront particulièrement attentifs au fait que ce point ne ressurgisse pas en séance publique...*

*Aussi et pour intensifier la mobilisation qui a déjà porté ses fruits, l'Association des Maires Ruraux de France salue et encourage les initiatives pourtant douloureuses comme celles menées mercredi. Des maires ont décidé de fermer leur mairie mercredi 24 juin. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une mise en situation symbolisant le devenir possible des territoires ruraux : la fin espérée par certains et refusée par une majorité, d'un service de proximité apprécié des citoyens : la commune.*

*Ces portes closes ne sont qu'un écho à la voix du terrain représentée par les maires ruraux et leurs 500 000 collègues élus locaux.*

*Où nos concitoyens devront-ils se diriger pour régler un conflit de voisinage, déposer un permis de construire ou simplement recueillir des informations sur les structures sociales ou culturelles présentes localement ?*

*Vaut-il mieux une mairie fermée pour un jour et se rendre compte de son utilité que pour toujours ? Tel était le sens de l'opération avant les rassemblements qui ont eu lieu à l'initiative de l'Association des Maires Ruraux de France, du 24 juin à Paris (devant l'Assemblée Nationale) et en province.*